

Emirats Arabes Unis : la France va rapidement signer le contrat de deux satellites espions



Le satellite Pléiades proposé à l'exportation

14/02/2014 Michel Cabirol . laTribune.fr

Selon le PDG d'Airbus Defence & Space France, François Auque, "le contrat Falcon Eye sera mis en Œuvre dans quelques jours".

Le dossier de la vente des deux satellites espions (Falcon Eye) aux Émirats Arabes Unis (EAU) est réglé depuis plusieurs semaines. Interrogée fin janvier, une source proche du dossier avait expliqué à "La Tribune" qu'il "n'y avait pas de problème spécifique" sur la vente de ces deux satellites aux Emirats Arabes Unis. Plus précisément les États-Unis, en dépit de la perte de ce marché par les industriels américains (Raytheon puis Lockheed Martin), estimaient de leur "intérêt" que la France soit sélectionnée plutôt qu'un autre pays, comme la Russie, voire la Chine. "C'est de la réalpolitik", avait alors conclu cette même source. Enfin, le dossier a été évoqué lors de la visite d'état de François Hollande aux États-Unis mais il était débloqué depuis quelques semaines.

De quoi parle-t-on au juste ? Washington, appliquant sa réglementation Itar (international traffic in arms regulations) a refusé, puis accepté l'exportation de certains composants sur les satellites Falcon Eye, avant de revenir en arrière puis de l'autoriser in extremis avant l'expiration fin janvier de la validité du contrat. Mais une clause inscrite dans le contrat prorogeait de deux mois sa validité en cas d'aléa. Ce qui a permis au PDG d'Airbus Defence & Space France (ADS), François Auque, lors du séminaire Perspectives spatiales organisé par le cabinet Euroconsult à Paris, jeudi 13 février; d'assurer que "le contrat Falcon Eye sera mis en œuvre dans quelques jours, ces licences ayant été obtenues".

Au Maroc, les États-Unis ont donné leur accord

Le journal "Le Monde" écrivait déjà le 29 janvier qu'au lendemain d'une visite de Jean-Yves Le Drian à Washington, une source ministérielle a déclaré le 27 janvier qu'une "solution technique" avait été trouvée, sans plus de détails.

Pour exemple, au Maroc, où la France a vendu deux satellites espions, les États-Unis ne se sont pas opposés à ce contrat mis en vigueur en 2013. Un contrat secret qui n'est pour le moment confirmé par aucun des groupes concernés (TAS et ADS).